

## INDICATEURS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2022

(En 1 000 DT)

Période	au 31 Mars 2022	au 31 Mars 2021	au 31 Décembre 2021 (*)
<b>1- Produits d'exploitation bancaires</b>	<b>228 575</b>	<b>212 139</b>	<b>873 739</b>
– Intérêts et revenus assimilés	152 329	137 787	571 351
– Commissions en produits	32 583	30 536	128 018
– Revenus du portefeuille	43 663	43 816	174 370
<b>2- Charges d'exploitation bancaires</b>	<b>109 215</b>	<b>100 801</b>	<b>419 510</b>
– Intérêts encourus et charges assimilées	106 094	98 338	407 717
– Commissions encourues	3 121	2 463	11 793
<b>3-Produit net bancaire</b>	<b>119 360</b>	<b>111 338</b>	<b>454 229</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>171</b>	<b>226</b>	<b>879</b>
<b>5- Charges opératoires</b>	<b>45 625</b>	<b>41 149</b>	<b>184 794</b>
<b>Dont ;</b>			
– Frais de personnel	32 568	28 665	130 396
– Charges générales d'exploitation	10 682	10 088	44 846
<b>6- Structure du Portefeuille</b>	<b>2 357 585</b>	<b>2 230 565</b>	<b>2 270 398</b>
– Portefeuille- titres commercial	223 743	133 287	212 215
– Portefeuille d'investissement	2 133 842	2 097 278	2 058 183
<b>7- Encours des créances à la clientèle</b>	<b>6 383 855</b>	<b>6 041 303</b>	<b>6 245 664</b>
<b>8- Encours des dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>6 523 893</b>	<b>6 012 118</b>	<b>6 343 825</b>
<b>Dont ;</b>			
– Dépôt à vue	1 996 859	1 820 298	1 834 198
– Epargne	2 068 294	1 888 775	2 049 851
<b>9- Emprunts et Ressources Spéciales</b>	<b>894 954</b>	<b>959 854</b>	<b>926 283</b>
<b>10- Capitaux propres (**)</b>	<b>1 186 213</b>	<b>1 014 103</b>	<b>1 186 243</b>

(\*) Chiffres certifiés.

(\*\*) Les capitaux propres sont publiés hors résultats des périodes au 31/03/2022 et 31/03/2021.

## BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

### I-Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

### II-Méthodes comptables appliquées

**II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts**  
Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

### II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

### II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais

d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

### II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par AMEN BANK répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

### II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

### II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

## LES FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2022

**Les crédits à la clientèle**, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 6 041,3 millions de dinars à fin mars 2021 à 6 383,9 millions de dinars à fin mars 2022, enregistrant ainsi une progression de 342,6 millions de dinars ou 5,67%.

**Les dépôts et avoirs de la clientèle** se sont établis à fin mars 2022 à 6 523,9 millions de dinars, soit une progression de 511,8 millions de dinars ou 8,51% par rapport au 31 mars 2021.

**Les ressources longues**, provenant des emprunts et ressources spéciales, ont atteint 894,9 millions de dinars enregistrant ainsi une baisse de 6,76% par rapport au 31 mars 2021.

**Les produits d'exploitation bancaire** ont enregistré une augmentation de 16,4 millions de dinars ou 7,75% par rapport à fin mars 2021.

**Les charges d'exploitation bancaire** ont enregistré une hausse de 8,4 millions de dinars ou 8,35% par rapport au premier trimestre 2021.

**Le Produit Net Bancaire** a atteint 119,4 millions de dinars à fin mars 2022 contre 111,3 millions de dinars pour la même période de 2021, soit une hausse de 7,21%.

**Le coefficient d'exploitation** a atteint 38,22% au premier trimestre 2022 contre 36,96% pour la même période de 2021, soit une augmentation de 126 points de base. Cette évolution par rapport au premier trimestre de 2021 est inhérente notamment aux effets des augmentations salariales sectorielles intervenues en juillet 2021.

### AMEN BANK: 1<sup>er</sup> prix de la Banque Verte et du Meilleur Projet Energétique de l'année

AMEN BANK entame l'année 2022 avec deux nouvelles distinctions, celle du 1<sup>er</sup> prix de la Banque Verte et celle du Meilleur Projet Energétique

de l'année, tous les deux décernés par le comité organisateur de la 3<sup>ème</sup> Edition WENERCON.

L'attribution de ces deux trophées, constitue une responsabilité sociétale et environnementale d'AMEN BANK, afin de soutenir l'ensemble des acteurs et des porteurs de projets d'économie verte et de développement durable.

### AMEN First Bank: Best Bank for Youth and Students Tunisia 2022

AMEN First Bank a été élue, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive « Best Bank for Youth and Students » par le magazine Global Banking & Finance Review. Cette distinction vient souligner la pertinence de la stratégie de digitalisation d'AMEN BANK, basée en particulier sur l'innovation continue et la complétude de son offre digitale, comme en témoigne AMEN First Bank, la 1<sup>ère</sup> banque 100% en ligne en Tunisie, depuis 2015, considérée comme la banque des jeunes.

### Programme NEXT après embarquement

L'ensemble du réseau d'AMEN BANK a été embarqué dans le programme de transformation NEXT. 158 points de vente, au service de la Clientèle des Particuliers, des Professionnels et de la TPME ainsi que 4 Centres d'Affaires prestigieux dédiés à la clientèle Corporate et Institutionnelle, fonctionnent selon le nouveau modèle NEXT.

En cible, le programme NEXT a entamé la mise en place de nouveaux parcours clients front to back mais aussi plusieurs indicateurs de performance KPI (Key Performance Indicators) mesurant la satisfaction client et aussi la performance des collaborateurs dans un souci d'efficacité commerciale et de célérité du traitement des opérations, en s'appuyant sur une stratégie digitale, visant à pérenniser les performances d'AMEN BANK.